



Institut Régional
du Travail
Aix-Marseille Université

Programme des formations syndicales

2024

CGT

La mission principale de l'Institut Régional du Travail d'Aix-Marseille Université est d'assurer des formations à l'attention des militants, adhérents et responsables des organisations syndicales de la région SUD. Ces formations, co-construites avec l'organisation syndicale, sont assurées par des universitaires, des experts (psychologue du travail, inspecteur du travail, spécialistes de l'entreprise, etc.) et des syndicalistes.

ENJEUX ET DÉMARCHES DES SALARIÉS DES TRÈS PETITES ENTREPRISES

15 et 16 janvier

Enrichir les connaissances sur les réalités des salariés des TPE, maîtriser les enjeux de l'activité syndicale et l'activité des commissions paritaires, impulser et préparer les élections professionnelles 2024.

COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE

22 au 26 janvier

Savoir délivrer un message clair et concis. Savoir argumenter et gérer ses émotions en situation de prise de parole. Connaître les stratégies d'influence. Savoir construire une communication syndicale en utilisant les outils digitaux.

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

5 au 7 février

Fournir aux militants, membres du CSE, les moyens d'assurer la gestion des ASC (une des attributions de l'instance) en répondant aux questions : Comment définir les axes de travail ? Comment impliquer et informer les salariés ? Quelles précautions à prendre impérativement ? Pour cela il faut connaître le cadre juridique, les modalités de définition et de gestion du budget dédié aux ASC. Ce temps d'échanges sur les pratiques et les expériences permettra d'affiner la stratégie syndicale en la matière.

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

11 au 13 mars

Depuis sa création en 1996, la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) est devenue l'outil principal de pilotage de la politique de santé en France. L'objectif de cette session est de : comprendre les enjeux de la LFSS pour 2024 et les mesures programmées dans le cadre où les dépenses d'assurance maladie prévues augmentent moins que le niveau de l'inflation, connaître les propositions de la CGT visant la mise en place d'une sécurité sociale intégrale, construire ses axes revendicatifs.

Cette session est à destination des mandatés dans les organismes de sécurité sociale.

CARTE HEURISTIQUE

15 mars

Apprendre la prise de note par la méthode dite heuristique ou communément appelée « Carte Mentale ». Un procédé de réflexion et de structuration des idées permet d'organiser et de synthétiser des informations et des connaissances, à partir d'un raisonnement en arborescence. Différents thèmes définition et historique des cartes heuristiques, techniques de réalisation des cartes avec ou sans logiciel spécialisé, usages de la méthode, atelier pratique.

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

2 et 3 avril

Donner les moyens d'agir syndicalement sur l'inaptitude et les AT/MP, en réparation, mais aussi en prévention. Maîtriser le cadre juridique, savoir articuler les actions portant sur l'organisation du travail et la prévention des AT/MP. Construire une démarche syndicale.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

15 et 16 avril

Fournir aux militants les moyens pour engager une démarche de réduction des inégalités par la négociation d'un accord d'entreprise en : déterminant les freins à l'égalité professionnelle, comprenant les processus de discrimination, sachant utiliser l'Index Égalité, en analysant les dernières évolutions juridiques en la matière et le cadre de la négociation collective, en connaissant les ressources et outils dont pour corriger les inégalités.

QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ AU TRAVAIL

10 au 12 juin

Être en capacité d'analyser des situations de travail, d'identifier les risques professionnels, d'élaborer des actions de prévention et de négocier des accords QVCT. Ce stage articule présentations théoriques et mises en pratique.

CARTE HEURISTIQUE

12 nov

FORMATION PROFESSIONNELLE

18 au 20 nov

Cette formation donne à voir les enjeux de la formation professionnelle sur les qualification, la classification des salariés, leur reconnaissance dans l'entreprise, leur perspective d'évolution, leur émancipation professionnelle et personnelle. Quel est le système actuel ? Quels sont les acteurs ? Quels financements ? Autant de questions traitées oscillant entre obligation de l'employeur et initiatives des salariés. Comment faire de la formation professionnelle un enjeu revendicatif d'avenir et de négociation dans l'entreprise.

DÉMARCHES ET OUTILS POUR LA NÉGOCIATION / NÉGOCIATION (ANNUELLE) OBLIGATOIRE

25 au 29 novembre

Maîtriser le régime juridique de la négociation : quelles évolutions du droit ? Quelle périodicité ? Quels sujets ? Entre négociation obligatoire et négociation facultative. Cerner les étapes de la négociation. S'approprier les techniques de négociation et la posture du négociateur.

COMMENT S'INSCRIRE :

- 1 Faire la demande auprès de l'employeur au plus tard 1 mois avant.
- 2 S'enregistrer auprès du service formation de la CGT :
Mylène LOVICONI, sercretariat@cgt.paca.fr, 04.91.91.10.05
- 3 S'inscrire auprès de l'IRT sur le site :
sirt.univ-amu.fr



L'inscription auprès de l'IRT permet d'obtenir les documents relatifs à la formation (convocation, attestation de suivi, supports de formation ...), et de bénéficier des défraiements.

Toutes les formations entrent dans le cadre du CFESSES

Elles ont lieu à l'Institut Régional du Travail

Institut Régional du Travail
Aix-Marseille Université
63 la Canebière
13 001 Marseille
irt.univ-amu.fr